

## ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022 : LA FERC CGT PROGRESSE !

*Après une campagne électorale très prolifique, très active dans les établissements mais également sur les réseaux sociaux pour ces élections, jusqu'au dernier moment, les militantes et les militants ont sollicité les syndiqué-es et les sympathisant-es pour voter CGT.*

**C**ETTE PÉRIODE ÉLECTORALE n'a pas débuté sous les meilleurs auspices :

- ➔ Choix du vote électronique pour tous les scrutins, sauf en local pour les établissements de la recherche
- ➔ Multiples plateformes de vote électronique
- ➔ Méconnaissance des adresses professionnelles
- ➔ Non-remise des notices de vote
- ➔ Difficulté de connexion pendant la semaine de vote avec un bug dès la première heure pour l'éducation nationale et l'enseignement supérieur
- ➔ Procédure de réassort des mots de passe difficile



Les taux de participation montrent encore une fois une grande disparité et une inégalité criante d'accès au vote : les personnels précaires et/ou moins qualifié-es ne prennent pas part à ce moment démocratique. Ce sont les personnels disposant d'un ordinateur dans leur quotidien de travail et les plus qualifié-es qui ont le plus voté. Ces résultats doivent nous interroger, il n'est pas concevable de laisser des travailleuses et des travailleurs sur le bord de la route. Tous ces obstacles à l'expression des personnels sont intolérables et touchent particulièrement les personnels précaires.

Les résultats de la CGT dans nos champs fédéraux :

**> 6,64 % pour la CGT EDUC'ACTION** qui garde son siège au CSA du ministère de l'éducation nationale avec une progression de 1578 voix.

**> 9,43 % pour la CGT Enseignement privé** qui garde son siège au Comité Consultatif Ministériel des Maîtres de l'Enseignement Privé avec une progression de 400 voix

supplémentaires (+10 %).

**> 9,08 % pour la CGT SNPJS** avec un siège au CSA jeunesse et sport avec une augmentation de 4 points.

**> 18,11 % pour la FERC** qui conserve ses 3 sièges au CSA du ministère de l'enseignement supérieur.

Au-delà des succès pour la CGT, l'évolution de la composition des CSA des deux ministères est marquée par la chute de l'UNSA et l'apparition de nouvelles majorités syndicales. Au MEN : la majorité du CSA est constituée par la FSU, CGT et Solidaires. Ces trois organisations partagent une opposition ferme aux contre-réformes dans l'Éducation Nationale. Au CSA du MESR : la FSU, la CGT, Solidaires et FO représentent la majorité du CSA. Si la LPR était soumise au vote aujourd'hui elle ne passerait pas !

Ce nouveau paysage syndical est une excellente nouvelle, c'est un front syndical contre les politiques du gouvernement qui ne cessent d'attaquer nos conditions de travail et

le sens de nos missions !

Nous devons maintenir la pression contre certains projets comme ceux engagés contre la voie pro qui représentent un recul historique pour des milliers de jeunes.

Nous devons nous battre pied à pied pour faire reculer la précarité qui n'a pas sa place dans un service public de l'Éducation allant de la maternelle à l'université, ni dans la recherche publique, sans oublier la formation tout au long de la vie.



Enfin, nous devons nous tenir prêts et prêtes à lutter contre la future réforme des retraites. Les salarié-es l'ont bien compris : reculer l'âge de départ à la retraite n'est pas nécessaire pour l'équilibre des comptes. C'est bel et bien une volonté idéologique de la part de nos dirigeant-es à laquelle nous devons nous opposer.



**Renforcée par ce vote des personnels, la FERC-CGT sera aux côtés des salarié-es et retraité-es pour construire un front de riposte contre l'ensemble des attaques gouvernementales et patronales, en premier lieu celle contre le système de retraite qui nécessitera la mobilisation la plus large possible !**